



Communiquons... :

Lors de notre Assemblée Générale du 1^{er} avril dernier, la volonté d'échanges plus fréquents a été exprimée. Pour permettre au Conseil Syndical d'y répondre, il vous est offert la possibilité de nous transmettre une adresse mail.

Pour pourrez ainsi être informés des actions du conseil mais aussi des interventions particulières sur notre quartier, ou encore des avancées de la commission.

Nous profitons de l'enclenchement d'une vraie réflexion, sur la vie future de notre quartier, pour réitérer un « [Appel à compétences](#) » pour une meilleure analyse des informations, et des procédures qui peuvent être envisagées...

Nom : Prénom :

Adresse :

Domaine de compétences :

Adresse mail :@.....

Coupon à nous déposer dans la boîte aux lettres du conseil ou directement par mail à l'adresse :

conseil.syndical@villagexpo.fr

RETOUR SOUHAITE POUR LE 15 JUIN 2014 AU PLUS TARD

Commission « Devenir du Villagexpo »...

...un quartier où il fait bon vivre !

Au lendemain de l'assemblée, nous avons commencé les concertations et réunions de réflexions. Après 3 rencontres, et presque une dizaine d'heures de concertations, le calendrier des diverses étapes actés. Les axes de travail proposés sont :

Hall & Place Idf / Cheminement piétons / Circulations douces & dures / Patrimoine constructible / assainissements / Tennis des Liers / Charges Co-Pro / Terrain le long de la Francilienne / Animations futures.

Cette commission se réunit, toutes les 3 semaines, pour garantir une continuité, et un lien avec le conseil syndical. Certains de ces axes de réflexion avancent, qui sont interdépendants prendront plus de temps.

Vous êtes tous concernés et serez tenus au courant via le bulletin ou par mail, si vous le souhaitez en nous transmettant votre adresse mail.

Nous contacter



Par courrier ...

[Conseil du Villagexpo](#)

[Place de l'Île de France](#)

[91240 St Michel S/Orge](#)

[\(Boîte aux lettres du conseil\)](#)



Par Mail ...

conseil.syndical@villagexpo.fr

Réunion Mensuelle du Conseil Syndical

Les copropriétaires sont, comme toujours, les bienvenus lors de nos réunions.

Rejoignez-nous chaque premier mardi du mois. Les dates des prochaines réunions sont renseignées sur la porte du Hall pour information. Si vous envisagez de nous retrouver lors d'une de nos réunions, passez aux halls pour avoir les dates...



Pour information, les prochaines dates retenues pour la réunion du Conseil Syndical sont les **mardis 8 juillet et 2 septembre 2014** (pas de réunion en août) à 20h30.

Retrouvez-ces points sur notre site internet :

ww.villagexpo.fr

Une fête au Villagexpo...

Les réflexions autour du devenir du Villagexpo se concrétisent au fur et à mesure des réunions de la commission. L'idée est suggérée d'organiser un événement festif, et créer une rencontre intergénérationnelle.



Si ce projet vous intéresse, donnez-nous votre avis !

Nous vous proposons une occasion de nous rencontrer autrement, autour d'un repas, d'un moment convivial et de partage...

Les nouveaux habitants connaissent-ils vraiment l'histoire du quartier ?

Cet événement aurait lieu courant septembre, vos avis et suggestions sont attendus ...

Pour cette idée (*cocher la case souhaitée) :

Seriez-vous

Plutôt d'accord*

Pas d'accord*

Souhaitez-vous nous aider à concrétiser ce projet ? : Oui*

Non*

Suggestions :

RETOUR SOUHAITE POUR LE 15 JUIN 2014 AU PLUS TARD

La visite annuelle des Espaces Verts...



Durant la seconde quinzaine de juin, en parallèle à notre visite des espaces verts des parties communes, nous allons également porter notre attention sur les haies et bordures extérieures des terrains à jouissance privative.

La situation s'améliore chaque année et nous espérons, réduire les correspondances de rappel à l'ordre.

Petit Rappel :

Le respect des règles d'entretien est avant tout une garantie du maintien de notre cadre de vie, qui doit être la préoccupation de tous.

Le balayage des caniveaux...

Le balayage des caniveaux (hors Mare des bordes et Ile de France) sera effectué le **lundi 16 juin**.

Il est du ressort de chacun d'entre nous d'en assurer le bon déroulement.

Avant le passage de cette balayeuse, il serait bon que les riverains retirent les éléments susceptibles d'empêcher son travail (pierres, gravillons, ...) et bien entendu, retirer également si possible les véhicules "à cheval sur le trottoir".

C'est une source d'économie possible pour les prochaines années.

En effet, les deux passages de la balayeuse représentent un coût annuel de 2500€ pour la copropriété et ne résolvent pas tous les problèmes. Nous sommes tous responsables des trottoirs, des caniveaux et nous devons améliorer ensemble l'évacuation des eaux de pluie par un entretien régulier des écoulements proches de chez nous.

